



Wallonie

Administration communale de Walhain N/Réf. : URB - 2021/PB/56

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le/les demandeur(s) est/sont (dont les bureaux se trouvent à : Monsieur Renaud Olmechelette pour la société ERICSSON pour MOBISTAR S.A. demeurant Lozenberg 20 à 1932 Sint-stevens-woluwe.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Wavre(WSP) - Lightpole BO63405 (N4) à 1457 Walhain et jouxte la parcelle cadastrée 01 E 285A.

Le projet est de type : « **Station de radiocommunication pour ORANGE (prolongement du permis 25124/UCP3/2010/9)** », et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : Art. D.IV.6 et D.IV.40 - les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional - Le projet déroge à la zone agricole du Plan de secteur.

L'enquête publique est réalisée en vertu du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte le 06/12/2021 et clôturée le 20/12/2021. L'avis d'enquête est affiché au plus tard 5 jours avant le début de l'enquête, à savoir le 29/11/2021.

Le dossier peut être consulté (sauf les données à caractère personnel), uniquement sur rdv pris préalable, durant la période d'enquête, sauf les jeudis, aux jours ouvrables en matinée, à l'adresse suivante : Administration communale de Walhain, Service Urbanisme, Champs du Favia 8 (1^{er} étage) à 1457 Walhain.

Une permanence se tiendra de 18:00 à 12:00 le 17/12/2021. Pour les consultations lors de cette permanence en soirée, un rendez-vous DOIT être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de l'agent traitant urbanisme@walhain.be, sinon la permanence spécifique est annulée.

Certaines pièces du dossier sont parfois consultables en ligne sur <https://www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/urbanisme/dispositions-officielles>

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **06/12/2021** au **20/12/2021** au collège communal.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- de préférence, par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@walhain.be
- par courrier (ordinaire) à l'adresse suivante : **Place Communale, 1 à 1457 Walhain** ;
- remises à l'agent traitant au service urbanisme Champs du Favia 8 ou au Secrétariat général Place communale 1 à Walhain.

Le courrier ou le courrier électronique portera la mention **2021/PB/56** ainsi que les coordonnées (lisibles) nom et adresse (postale même en cas d'envoi par courriel) de l'expéditeur.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant l'enquête sur rendez-vous ou lors de la séance de clôture de l'enquête. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 20 décembre 2021 à 12:00 au service urbanisme Champs du Favia 8 (1^{er} étage) à 1457 Walhain. Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet est Agnès DECELLE dont le bureau se trouve au service urbanisme.

Par Ordonnance :

La Directrice générale ff.,

Le Bourgmestre,

Biyela MATONDO

Xavier DUBOIS